

PV de décisions de l'associé unique Consécutives au transfert du siège social de l'Eurl

L'an 2024, le 01 mars 2024, à 10h30, Madame Suzy BORNIL associé unique et seul Gérant de la société ADV CONCEPT, société à responsabilité limitée au capital de 35000 €, immatriculée au RCS de Fort De France sous le numéro 502 543 671, et dont le siège social est situé au rue 27 N 605 Squadra E1 Cit2 Dillon, 97200 Fort De France,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social :

Première décision

L'associé unique décide de transférer, à compter du 01 mars 2024, le siège social à l'adresse suivante , 2A Rue Camille Junkere, Plateau Fofu, 97233 Schoelcher.

Deuxième décision

En conséquence de la décision qui précède, l'associé unique décide de remplacer l'article 4 des statuts par le nouvel article suivant :

Article n° 4 – Siège social

Le siège social de la société est fixé à 2A Rue Camille Junkere Plateau Fofu, 97233 Schoelcher.

Troisième décision

L'associé unique donne tous les pouvoirs au porteur de l'original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité ou de dépôts qu'elles entraîneraient.

Le présent procès-verbal, signé par l'associé unique, sera consigné sur son registre des décisions.

Signature de l'associé unique.

ADV CONCEPT SARL
BP 472 - 97241 FORT-DE-FRANCE CEDEX
SIRET 502 543 671 00023 - APE 4939 G
Tél 0596 57 76 85 - Fax 0596 57 88 08
contact@advconcept.fr